



SERVICES AUX ASSOCIATIONS

ADHERENTES

Une aide juridique et technique sur la gestion de l'association : principes de la loi 1901, statuts, responsabilités, assemblées générales, conseils d'administration, délibérations...

Une assistance aux porteurs de projets de création d'une association : aide à la rédaction de statuts...

Des conseils en comptabilité :

- demande de subventions,
- remboursement de frais,
- l'association employeur,
- compte de résultat, bilan, budget prévisionnel,
- livres de comptes,
- écritures comptables.

Un appui à la communication : conception d'affiches, plaquettes, flyers, fax, photocopies, affranchissements, scanner, secrétariat.

Mise à disposition d'un espace multimédia (*réservé aux nouvelles associations ou celles ayant un local à la Maison des Associations*).

Organisation de formations, manifestations... Pic'Assos.

Gestion des locaux de la maison des associations.

Location de salles de réunions, permanences avec petit matériel (*télé, lecteur DVD, magnétoscope vidéoprojecteur, rétroprojecteur*), grilles caddies.

Son et lumière :

- location et prestation en son et lumière
- information et aide technique aux associations
- étude de projets en son et lumière
- conseils en achats de matériels

Info Asso's : le magazine des associations.

N'hésitez pas à nous faire parvenir des informations sur votre association.